



QUAND LA FRANCE ADOUBE LES DICTATURES

EDITO Quand tout le monde parle des émeutes de la faim, on n'évoque pas les interventions de la France dans ces différents pays pour venir au secours de régimes qui ont leur part de responsabilité dans cette crise. Quand ça craque dans certains pays africains, lorsque la situation sociale ou politique devient trop critique, lorsque les populations se soulèvent contre leurs oppresseurs, étrangement l'Etat français n'est jamais loin... Toujours aux côtés de ses fidèles amis, malgré les morts et la répression.

Qui n'a entendu parler du discours soi-disant novateur de Sarkozy lors de son voyage au Cap en Afrique du Sud en février ? Pour certains journalistes, une remise en cause des relations franco-africaines, une nouvelle rupture... Et pourtant, pas un mot sur les crises profondes qui se déroulaient au même moment sur le même continent et que l'Etat français, par sa parole, ses actes ou ses silences, a géré comme il l'a toujours fait, en soutenant le bâton contre les peuples.

N'Djamena mon amour

Le 27 janvier, Sarkozy ne trouve rien de mieux pour marquer la rupture que d'aller apporter son soutien à Idriss Déby. Il faut dire qu'il a fait fort durant la crise tchadienne de début février, et ce ne sont pas seulement les gauchistes qui le disent, mais l'Etat français via l'AFP : « Selon le ministère français de la Défense, l'aide militaire de la France a pris quatre aspects : le contrôle de l'aéroport de N'Djamena, qui a permis à Idriss Déby de continuer à utiliser ses hélicoptères de combat ; la fourniture de renseignements sur les mouvements des rebelles ; le transport de munitions, notamment pour les chars T55 de fa-

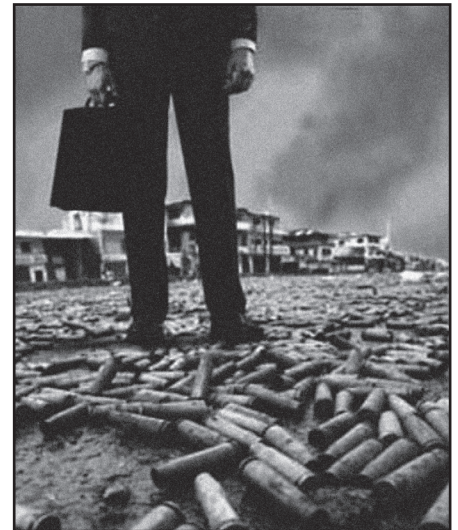
brication soviétique de l'armée tchadienne ; un soutien logistique sanitaire. »

Et pour comprendre les intérêts que cache cette basse realpolitik meurtrière, laissons la parole au Collectif des Tchadiens de l'étranger : « A peine la bataille de N'Djamena terminée, la France a déjà vendu pour des centaines de millions d'euros d'armes et de matériels de guerre au gouvernement tchadien, des entreprises françaises se sont vu attribuer sans aucune procédure de mise en concurrence de gros marchés pour des ouvrages sans aucun intérêt et sans aucune utilité (des tranchées) pour les populations tchadiennes, qui elles sont dans une extrême misère. Les revenus du pétrole ne profitent qu'au clan au pouvoir et au réseau "Françafrique" [...]

En dehors de toute action concourant à un dialogue inclusif, c'est-à-dire le dialogue politique intertchadien sans exclusif, la France n'a pas d'autre rôle à jouer au Tchad ! Or chaque jour, la France donne la preuve que seuls ses intérêts occultes et ceux de ses sous-fifres locaux comptent. Elle soutient aveuglément un dictateur au détriment du peuple tchadien. »

Biya, reste avec moi !

Fin février, c'est au tour du Cameroun voisin de connaître une situation de crise. A l'origine, deux maux : le pouvoir dictatorial de Paul Biya et la cherté de la vie. Là encore, l'Etat français brille par son rôle « exemplaire ». Place au ministère des Affaires étrangères français : « Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, incarne la stabilité. » Soutenir de cette manière un dictateur qui modifie la Constitution pour pouvoir prolonger son mandat jusqu'en 2011 et qui n'a de cesse de faire



emprisonner syndicalistes et militants des droits humains, voire tuer en pleine manifestation pacifique tous ceux qui s'opposent à lui, voilà une belle leçon de rupture.

Sans compter que tout le monde tente d'occulter complètement l'autre raison de la colère : l'augmentation du coût de la vie qui a conduit les syndicats de transporteurs à se mettre en grève plusieurs jours à cette même période, et contre laquelle nos camarades syndicalistes de la CSP (Centrale syndicale du secteur public) luttent sans relâche depuis des années. Ils dénoncent aussi la politique désastreuse du FMI qui a fragilisé les agriculteurs et mis à mal les services publics. Et la non-réponse à ses revendications conduit inéluctablement aux mêmes effets : émeutes d'une population excédée et répression par l'armée avec ses cortèges de morts et de syndicalistes arrêtés.

Mais dans ce monde où règnent intérêts économiques, querelles géopolitiques et magouilles néocoloniales, des militants continuent inlassablement d'organiser la lutte sociale. A nous de les épauler, car leur dignité, c'est aussi la nôtre !

LUTTES SOCIALES... P.2

• BREVES : CENTRAFRIQUE / ALGERIE / COMORES · BURKINA FASO : LE FMI AFFAME

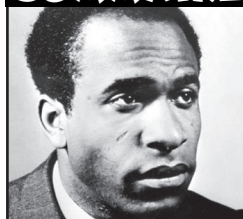
LUTTES SYNDICALES... P.3

• BREVES : MAROC / TUNISIE · MALI : L'AME VEUT DEVELOPPER SOLIDARITE ET ASSISTANCE POUR LES EXPULSES ET REFOULES DE TOUTE L'AFRIQUE

ZOOM SUR... P.4 & 5

• L'EUROPE DU CAPITAL TENTE UNE NOUVELLE OFFENSIVE SUR L'AFRIQUE

SOMMAIRE



ACTU PAR L'IMAGE... P.6

• MAROC : VICTOIRE DES OUVRIER-E-S AGRICOLES DE SOPROFEL · TOGO : PRESSE EN DANGER · FRANCE : TERRE D'ASILE DES DICTATEURS · ZABALAZA, SŒUR D'AFRIQUE SANS CHAINES

CULTURE... P.7

• CINEMA : REVES DE POUSSIERE · LITTERATURE : DU RACISME FRANÇAIS · LA CNT C'EST QUOI ?

DERNIERE PAGE... P.8

• FRANTZ FANON : SA VIE, SON OEUVRE

CENTRAFRIQUE

Grève suspendue



Après deux mois d'une grève commencée le 2 janvier dernier (voir ASC n° 1), les fonctionnaires centrafricains ont voté le 23 février en assemblée générale, à la Bourse du travail, la suspension du mouvement. Les négociations entre les six centrales syndicales, dont l'USTC, et le gouvernement ont débouché sur un compromis : paiement fin février de deux mois de salaires (sur les sept demandés par les grévistes dans l'immédiat et tous les autres à plus long terme), mise en place d'un comité technique paritaire chargé de définir les moyens et les modalités du déblocage des effets financiers relatifs aux avancements dans la fonction publique. Si les syndicats sont loin d'être satisfaits, la situation sociale (en particulier dans les hôpitaux) mais aussi politique (notamment les événements du Tchad voisin) les ont contraint à accepter cet accord partiel. Cependant, de l'aveu même des syndicalistes, la vigilance est de mise, et rien n'est encore réglé...

ALGERIE

Grève générale des fonctionnaires



Après les journées de mobilisation observées les 12, 13 et 15 janvier, du 10 au 12 février, puis du 13 au 14 avril dernier, les syndicats autonomes de la fonction publique (regroupés au sein d'une intersyndicale rassemblant l'éducation, la santé et l'administration) ont à nouveau fait grève pour rejeter la grille des salaires et les nouveaux statuts imposés par le gouvernement en septembre 2007, ainsi que pour revendiquer l'intégration des contractuels dans la fonction publique. L'occasion également de dénoncer la répression antisyndicale (atteinte aux libertés syndicales, remise en cause du droit de grève, etc.) et le refus des pouvoirs publics d'ouvrir des négociations. La lutte ne fait que commencer.

COMORES

Manif contre l'exil de Bacar en France



Les militants actifs contre l'attitude de la France en Afrique ont eu une nouvelle raison de manifester le 30 mars à Paris. Les manifestants se sont rassemblés sur l'esplanade des Invalides pour protester contre l'asile politique offert à Mohamed Bacar par les autorités françaises et demander son extradition vers l'archipel. Même la frileuse Union africaine (UA) a soutenu militairement l'opération du gouvernement fédéral comorien pour démettre le colonel, au pouvoir depuis mars 2002, mais dont la réélection en juin 2007 n'est reconnue ni par l'Union des Comores, ni par l'UA. Actuellement, sur l'île de la Réunion, Bacar a un mandat d'arrêt international lancé contre lui. Au menu des chefs d'accusation : trahison, usurpation de pouvoir, tortures et crimes de guerre, sur la base des plaintes déposées par les Anjouanais victimes de ces exactions. « La France devient-elle un refuge pour les dictateurs ? » interroge le tract d'appel signé par plusieurs organisations comoriennes. On connaît déjà malheureusement la réponse...



BURKINA FASO

LE FMI AFFAME



Photo : zenu.org

Cameroun fin février, Côte d'Ivoire et Sénégal fin mars, Égypte début avril... On ne compte plus les manifestations contre la hausse des prix en Afrique. Au-delà des images spectaculaires, des humanitaires offusqués et des discours policés, les organisations de la société civile, notamment syndicats et associations, mènent la lutte en pointant les vraies responsabilités de la crise, malgré la répression meurtrière des gouvernements. Petit éclairage sur la situation à travers l'exemple du Burkina Faso et les déclarations de la plate-forme de la coalition nationale contre la vie chère qui rassemble syndicats et associations.

Les 20, 21, 22 et 28 février, le 15 mars et 8 et 9 avril à Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya et Ouagadougou, des dizaines de milliers de manifestants défilaient, parfois violemment, aux cris de « Non à la vie chère ! », « A bas les corrompus ! ». A l'origine du mouvement, selon les syndicats, l'inflation galopante des produits de grande consommation en 2007*, qui a des conséquences incalculables sur la vie des ménages. Car les travailleurs n'ont pas eu de hausses de salaire depuis des années, malgré l'annonce d'un taux de croissance de 5 à 6 % par le gouvernement pour satisfaire FMI et Banque mondiale, créateurs des programmes d'ajustement structurels (PAS) qui ont mis à genou le pays.

Les syndicats pointent le libéralisme sauvage du PAS, qui a notamment entraîné la suppression des mécanismes de contrôle des prix. Dès 1990, des organisations syndicales l'avaient dénoncé, sans effets sur les gouvernants, qui n'ont fait que détourner une bonne partie des milliards frais des PAS. Coupés des masses, ils n'ont pas vu

venir ces manifestations, qui sont loin d'être l'œuvre de simples vandales, mais des signes évidents d'un ras-le-bol du peuple face à la cherté de la vie, dans ce contexte de paupérisation généralisée.

Les causes fondamentales : le pillage des ressources du pays par les grandes puissances, à travers les PAS, destinés à assurer le remboursement de la dette au détriment des besoins sociaux des populations, et la mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières [...].

La plate-forme demande :

- Le relèvement des salaires et des pensions en rapport avec le coût de la vie.
- Le contrôle ainsi que la réduction significative, effective, des prix des produits de première nécessité tels que riz, mil, maïs, haricot, huile, sel, sucre, lait.
- La réduction des taxes sur les produits pétroliers, de l'IUTS (impôt sur les salaires), des taxes qui frappent les petits commerçants, les artisans, les prestataires de services.
- L'arrêt de l'expropriation des paysans pauvres ainsi que la révision à la hausse des prix d'achat du coton et autres produits des paysans.
- La prise de mesures concrètes et efficaces contre la corruption et la fraude et pour l'assainissement des marchés publics.
- La non-signature par le Burkina Faso des APE (voir pages 4-5), porteur de graves dangers pour l'économie (agriculture, industrie).

• L'arrêt des PAS et des privatisations sauvages des entreprises.



Photo : zenu.org

Derrière la crise se profile un certain optimisme des organisations de lutte, car le retour de la question sociale et de la volonté de lutter est bien là. Comme di-

raient nos camarades burkinabés, seule la lutte paie ! pain et liberté pour le peuple ! *Na Laara an Saara !* (« Si on se couche, on est mort. »)

* Au cours de l'année, quatre grèves, ponctuées de marches de protestation ont, à chaque fois, rassemblé des milliers de travailleurs à travers le pays.

Pour suivre l'actualité des luttes au Burkina Faso, rendez-vous sur le site Info Faso luttes : <http://mbdhp.blog4ever.com>.



L'AME VEUT DEVELOPPER SOLIDARITE ET ASSISTANCE POUR LES EXPULSES ET REFOULES DE TOUTE L'AFRIQUE

A l'occasion du Forum social marocain en janvier 2008, où le thème de l'immigration était à l'honneur, puis lors des rencontres de Bamako au Mali à la mi-mars, Ousmane Diarra, président de l'Association malienne des expulsés (AME), nous a présenté ce mouvement d'appui des travailleurs expulsés et refoulés d'Afrique et d'Europe. Comme d'autres collectifs de réfugiés, de sans-papiers et de syndicalistes, elle revendique la fin de l'exploitation au travail et l'arrêt des répressions*.

La naissance de l'AME

L'Association malienne des expulsés naît en octobre 1996, après l'expulsion de Maliens vivant en France et dans d'autres pays d'Afrique (Angola, Liberia, etc.). Sur 40 millions de migrants africains, 35 millions restent en Afrique.

Arrivés au pays d'origine les mains vides, les expulsés luttent d'abord pour récupérer les biens laissés dans le pays d'émigration, notamment ceux d'Angola, pays d'accueil d'Ousmane Diarra. Non sans mal, l'AME rassemble quelque 1 000 personnes lors de sa création. Il fallait convaincre les expulsés de l'importance de se rassembler pour mener la lutte.

1997, c'est une année d'expulsions via les charters groupés, dont les fameux charters Debré (ministre de l'Intérieur) : 77 Maliens rapatriés de force à Bamako. Mais cette fois, les migrants se révoltent et de nombreux affrontements éclatent entre policiers et refoulés. Des expulsés sont détenus près de vingt jours, d'abord à Bamako, puis à Koulikoro, après les manifestations quotidiennes de l'AME et du CAD Mali, une autre association, dans la capitale.

Fin 1997, l'AME s'affaiblit, ses activités sont mises en stand-by. En 2006, au Forum social de Bamako, « j'ai entendu beaucoup d'histoires de refoulés du tragique octobre 2005, abandonnés au milieu du désert, vers Oujda, après avoir tenté d'entrer en Europe via les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, indique Ousmane Diarra. Avec nos soutiens, nous

avons réussi à ouvrir un petit local à Bamako et recommencer nos activités en soutien aux expulsés et refoulés ».

Les buts de l'AME

Si l'expulsé qui a un projet de réinsertion décide de rester au Mali, les autres, qui ont tout laissé dans le pays d'accueil, y compris leur famille, essayent presque tous de repartir. Très souvent, ils prennent la route du désert ou de la mer, ayant eu des interdictions de quitter le territoire.

Pour ceux qui décident de rester, c'est en général très difficile sans niveau d'études. Le taux de chômage est élevé, et la désertification rend précaire le métier d'agriculteur (voir page 7). Quant à ceux qui décident de reprendre le voyage, cette fois-ci sans rien, ils continuent à dire « l'Europe ou la mort ».



Car une personne expulsée subit un échec énorme. Avoir passé cinq ans à l'étranger et retourner démuné

au pays, quand on part pour aider sa famille, est source de grande honte. Cela peut susciter le rejet. L'AME veut redonner voix aux expulsés et sensibiliser l'opinion publique malienne et internationale sur les conséquences des expulsions et du refoulement.

« Nous travaillons avec les expulsés d'Europe et les refoulés, notamment ceux qui ont été repoussés vers la frontière Algérie-Mali. Car il n'y a pas que des Maliens. Les Etats marocain et algérien, avec la complicité du Mali, ne cessent de refouler les migrants dans cette zone de no man's land entre les deux Etats. Nombre de migrants rencontrés à la frontière sont malades, sans ressources. Quand nous les rencontrons à Bamako, nous les emmenons dans notre local afin de recevoir les premiers soins en cas de maladie et de récupérer des forces, avant de continuer ou pas le voyage. Souvent, ils tentent de nouveau leur chance vers l'Europe, où ils finissent par être exploités au noir, sans droits ni contrats (bâtiment, restauration, nettoyage, etc.) »

(1) Cf l'appel de l'AME : <http://www.cnt-f.org/international/spip.php?article135>

Libération des détenus du 1^{er} Mai 2007



Nous avons eu l'immense plaisir d'apprendre de nos camarades marocains la libération, le 7 avril dernier, des détenus du 1^{er} Mai par « grâce royale ». Notre camarade Mohamed Hakech, secrétaire de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA) de la confédération syndicale UMT, à l'occasion de cette libération des détenus du 1^{er} Mai, nous a envoyé le message suivant, où il évoque la joie des familles et des prisonniers, mais aussi le sort des militants toujours en prison : « Nous ne pouvons qu'être contents de la libération de nos camarades détenus du 1^{er} Mai, sans oublier que d'autres détenus sont toujours en prison. Entre autres, les militants de Boumalene Dadès*, de la région de Ouarzazate ou les étudiants de l'Union nationale des étudiants marocains (Unem). Mes chers camarades, la victoire vient peu à peu. La lutte continue, et les petites victoires s'accumulent. La "grâce royale" est une façon juridique de les relâcher sous la grande pression militante nationale et internationale. Je tiens d'ailleurs à saluer les camarades de la CNT pour leur soutien. Actuellement, les camarades détenus de 1er Mai sont tous en famille. Des rencontres et des manifestations s'organisent partout au Maroc, surtout à Agadir, Belli Mellé et Ksar el Kebir, pour les accueillir, pour réitérer notre détermination et renouveler notre force militante à continuer la lutte. »

* Voir à ce sujet : <http://solidariteboumalenedades.blogspot.com>.

Gafsa : la lutte continue toujours malgré la libération des syndicalistes



La police a fait des dizaines d'arrestations, depuis le dimanche 6 avril 2008, parmi les syndicalistes, les chômeurs et les jeunes, mobilisés en un mouvement de protestation qui a embrasé la région de Gafsa (sud-ouest). Ce mouvement, démarré le 5 janvier, porte sur la question du chômage, qui frappe de plein fouet cette région. Le lundi 7 avril, la police a procédé violemment à l'arrestation de dirigeants syndicaux qui ont participé la veille à une réunion de solidarité à Tunis. Trois syndicalistes de Redeyef, Adnane Haggi, Taïeb Ben Othman et Boujemaa Echrayti, ont été passés à tabac par la police puis arrêtés. La ville de Redeyef a connu un état de siège, accompagné de descentes musclées dans les domiciles, d'agressions violentes et de dizaines d'arrestations. Mais à la suite de la mobilisation nationale et internationale, après la manifestation organisée le 8 avril, le régime tunisien a été contraint de libérer toutes les personnes arrêtées. C'est une grande victoire que les populations paupérisées du bassin minier de Gafsa, pour que les revendications, tout à fait légitimes, ne sont pas pour autant satisfaites. Pour soutenir le mouvement du bassin minier de Gafsa, pour que les autorités tunisiennes satisfassent les exigences des populations, solidarité internationale !

Plus d'infos sur ftcr.eu.



L'EUROPE DU CAPITAL TENTE UNE NOUVELLE OFFENSIVE SUR L'AFRIQUE

L'Union européenne (UE), hantée par le spectre du géant chinois, semble décidée coûte que coûte à inonder le marché africain. Sa dernière arme : les accords de partenariat économique (APE), ou comment, après avoir pillé le continent, lui ôter toute possibilité d'autonomie économique, selon la bonne vieille logique suivant laquelle pour que les riches restent riches, il faut que les pauvres deviennent plus pauvres.



Photo : abcburkina

Les accords économiques entre Europe et Afrique ne datent pas d'aujourd'hui (voir encadré). En effet, dès les « indépendances » proclamées naissent les premières conventions. Sans entrer dans le détail, leur fondement idéologique est clair : continuer à piller les ressources des ex-colonies. Ainsi, les conventions « Lomé », de 1975 à la fin des années 80, sous leurs atours progressistes et sous couvert d'humanisme, ont entravé tout décollage économique de l'Afrique en encourageant les pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) à se concentrer sur la production des produits de base non transformés, et en mettant en place une relation ambiguë de dépendance avec l'UE. Sans parler de l'aide au développement, qui a bien plus profité aux potentats et dictateurs soutenus par l'Occident qu'aux populations. Quoi qu'il en soit, ces conventions reposaient sur le concept de préférences tarifaires (droits de douanes, quotas, etc.) pour les exportations des pays ACP vers la Communauté économique européenne (hormis les produits agricoles couverts par la Politique agricole commune).

Le premier tournant se situe dans les années 90, avec les plans d'ajustement structurels du FMI, qui impose sa logique libérale à la convention de Lomé. Ainsi, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée en 1995, dénonce ces conventions et juge ces préférences commerciales comme discriminatoires, une entrave au libéralisme. Suivant cette logique, l'UE propose la création de zones de libre-échange comme unique pos-

sibilité de maintenir des accords économiques avec les pays ACP. Naissent alors les accords de Cotonou, signés en juin 2000 entre l'UE et 77 pays ACP, pour une période de vingt ans. Le système de préférences non réciproques est remplacé par des accords commerciaux entre l'UE et six zones géographiques : Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique, Afrique australe et Caraïbes. Après la fin de la prorogation des préférences tarifaires de Lomé 4, autorisée par l'OMC jusqu'à fin 2007, l'UE négocie avec chaque zone des accords bilatéraux de libre-échange. Voici donc venue l'ère des APE, qui livrent ainsi en pâture à l'économie de marché les économies africaines déjà extrêmement fragilisées.

Pour résumer, les APE comprennent l'élimination complète et réciproque des droits de douane entre l'UE et chacune des régions (les pays ACP doivent s'ouvrir à 100 %), ainsi que la création d'un Fonds européen de développement (FED) de 15 milliards d'euros par an pour financer des programmes d'appui aux plans d'ajustement structurel (PAS), au dialogue social et à l'intégration régionale, le tout en parfaite conformité avec les dispositions de l'accord instituant l'OMC et compatible avec les règles de l'OMC dans le cadre de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services).

Concernant l'appui aux PAS, l'UE n'hésite pas à remettre en négociation ce que les pays ACP avaient refusé lors des discussions de l'OMC à Cancun en 2003, c'est-à-dire la

concurrence libre et non faussée, le traitement à égalité des entreprises nationales et privées pour les marchés publics, la facilitation des échanges et l'investissement.

Ces accords, en exigeant la libéralisation des marchés, vont mettre en concurrence des économies très inégalement développées. En outre, si les marchés des pays ACP sont ouverts aux produits de l'UE, leurs paysans seront davantage exposés à la concurrence des produits des agricultures modernes et subventionnées de l'UE. Le tout dans un contexte

de libre-échange accentué, au sein duquel les agricultures productivistes peuvent aujourd'hui vendre à perte et ainsi totalement ruiner celles des pays pauvres.

PETITE HISTOIRE DES ACCORDS ECONOMIQUES ENTRE L'EUROPE ET LES PAYS ACP

1963 & 1969

Conventions de Yaoundé I et 2.

1975

Convention de Lomé.

1980

Convention de Lomé 2.

1989 REVISEE EN 1995

Convention de Lomé 4 :

Introduction de deux conditions pour pouvoir bénéficier de la convention : appuyer le développement du secteur privé et respecter les PAS (plans d'ajustements structurels) imposés par le FMI aux pays endettés, à savoir l'austérité des finances publiques, la diminution des salaires des employés de l'Etat, les coupes dans les politiques de soutien à l'agriculture, la libéralisation des prix, le gel des salaires et des programmes sociaux ainsi que le dérèglement du commerce.

2000

Accords de Cotonou.

Car aujourd'hui comme avant, les inégalités de développement persistent et s'aggravent. La productivité des pays ACP reste faible ; ceux-ci connaissent des problèmes d'infrastructures (en termes de transports, communication, informatisation, équipement, notamment), et les paysans locaux rencontrent beaucoup de difficultés pour satisfaire les normes imposées par l'UE.

Or l'agriculture constitue encore souvent le secteur économique principal. Ces accords pourraient donc sonner le glas de l'économie de plusieurs pays (voir page 2 pour la déclaration de la plate-forme sur les APE).

De l'autre côté, les pays ACP restent spécialisés dans des produits primaires dont l'offre est abondante et la demande en baisse, l'accès des produits ACP au marché européen ne stimulera pas seul leurs exportations, et ces pays ne seront pas à même de protéger leurs industries.

Quant à l'intégration régionale, les configurations imposées par l'UE ne tiennent pas compte des processus de construction en cours. Les nouvelles zones constituées comprennent des pays aux développements inégaux, avec des régimes commerciaux différents entre PMA (pays les moins avancés) et non-PMA.

En effet, les PMA ont déjà un accès totalement libre au marché de l'UE et n'ont surtout pas intérêt à signer l'accord, alors que les non-PMA refusant de signer cet accord se retrouveront sous le régime des pays en voie de développement, moins intéressant en termes d'échange avec l'UE.

L'Union européenne négocie avec les ensembles sous-régionaux (Cedeao en Afrique de l'Ouest, Cemac concernant l'Afrique centrale, etc.) : le « diviser pour mieux régner » restant encore la meilleure arme des puissants.

Car tous les pays ne parlent pas d'une même voix. Certains, surtout en Afrique australe, ont déjà accepté de signer. D'autres se réservent. Et si quelques voix commencent de s'élever dans les institutions

africaines (Cedeao, Association des industriels africains ou Wade, le président sénégalais, pourtant libéral), l'Union européenne n'hésite pas à sortir l'artillerie lourde en mettant le pistolet sur la tempe des ACP, sous-entendant que « l'aide au développement » pourrait diminuer de moitié (jusqu'à 47 %) en cas de refus de ces accords. Certains pays insulaires du Pacifique ont fait état de menaces et ont déposé une plainte formelle auprès de l'UE.

En Europe, certains politiques essaient de dénoncer les APE. En juillet 2006, la délégation parlementaire pour l'UE de l'Assemblée nationale française a adopté à l'unanimité un rapport rédigé par le député communiste Jean-Claude Lefort, qui a clairement expliqué le danger : « Vouloir instaurer des zones de libre-échange entre l'UE et les pays ACP relève d'une vision qui évacue tout simplement le fait, pourtant majeur, qu'aucun de ces pays ne peut supporter pareil défi qui peut se résumer ainsi : faire monter sur le même ring un poids plume et un poids lourd. »

Dans ses conclusions, la délégation indique qu'elle « est gravement préoccupée par le fait que la mise en œuvre

du libre-échange, malgré les précautions actuellement envisagées par l'UE, entraînera un choc fiscal, agricole, industriel, un impact sur la balance des paiements d'une telle ampleur pour nos partenaires qu'il pourrait compromettre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, alors que l'Afrique subsaharienne souffre, dans ce domaine, de retards si inquiétants qu'ils constituent une menace pour la paix et la stabilité internationales ».

Parallèlement, et bien plus intéressant pour nous syndicalistes, des mouvements sociaux se développent en Afrique pour dénoncer cette nouvelle attaque en règle contre les peuples africains. Beaucoup dénonçant ces politiques économiques comme responsables en particulier de la crise alimentaire actuelle : la mort des infrastructures agricoles et de transports de ces pays est largement liée aux orientations imposées par le FMI, l'OMC et l'UE. Et les APE risquent bien d'achever le travail de destruction que les PAS ont entamé.



APE AU SOMMET EUROPE-AFRIQUE A LISBONNE - Décembre 2007

La question des accords de partenariat économique (APE) a fait l'objet d'âpres débats au sommet Europe-Afrique de Lisbonne les 8 et 9 décembre 2007, comme dans toutes les rencontres officielles qui ont vu les présidents des pays d'Afrique et d'Europe assis à la même table. Les éléments clés de la discussion ont été les accords économiques en matière d'immigration, qui établissent le cadre de travail de la politique mortuaire et d'exploitation pour les mois à venir.

Sous la pression internationale, les pays africains avaient accepté la majorité des chantages imposés par l'UE. Mais sur les APE, au sommet de Lisbonne, une partie des



pays africains ont décidé de faire barrage. Le Sénégal, représenté par Abdoulaye Wade, et l'Union africaine (UA) ont ouvertement proclamé le danger des APE. Wade souhaitait que l'aide soit séparée des questions

commerciales et que les négociations avec l'Europe se fassent produit par produit. Les chefs d'Etats européens, gênés, ont préféré botter en touche.

Non loin de là s'est tenu au même moment le contre-sommet Europe-Afrique. Celui-ci voulait analyser simultanément politiques économiques et politiques d'immigration pour proposer des alternatives. La déclaration finale du contre-sommet n'a pas oublié les APE. La société civile a invité les pays africains à ne pas signer les accords, en les recadrant dans un contexte général d'exploitation et d'invasion des multinationales sur le sol africain.



MAROC - VICTOIRE DES OUVRIER-E-S AGRICOLLES DE SOPROFEL



Installé au sud du Maroc, le groupe Soprofel (Société de production des fruits et légumes, entreprise franco-marocaine) produit et exporte des fruits et légumes vers les pays de l'Union européenne, et en particulier en France. La société à capitaux franco-marocains s'est enfin inclinée devant la résistance de la lutte ouvrière, appuyée bien sûr par la solidarité internationale et nationale, pour entamer le dialogue social. A l'issue de la première réunion avec le responsable de la société, les ouvriers licenciés seront indemnisés, le droit syndical sera respecté, et le dialogue va continuer pour la réalisation du contenu du cahier revendicatif. Dans celui-ci figurent la réintégration de tous les ouvriers licenciés, le respect du droit syndical, l'attribution de la prime de scolarisation à tous, des allocations familiales aux ouvriers exerçant dans les unités de conditionnement Soprofel et Rosaflor, l'application du code du travail en matière de protection des ouvriers et la création de services médicaux.



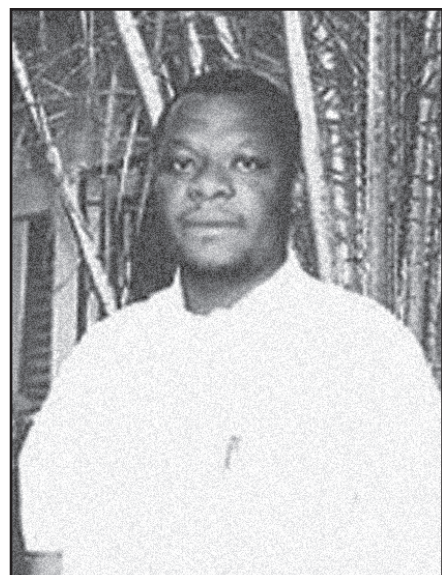
FRANCE - TERRE D'ASILE DES DICTATEURS

Ce dessin de notre caricaturiste de choc illustre à merveille une pratique malheureusement régulière de l'Etat français : l'accueil et la protection des dictateurs africains en cours d'exercice ou ceux qui doivent fuir la vindicte populaire provoquée par leurs mesures injustes, les exactions orchestrées et la répression. Dernier exemple : Mohamed Bacar des Comores, activement recherché, auquel la France a généreusement offert l'asile. Ce n'est pas le cas des milliers d'Africains, exilés politiques, militants opposés à la marchandisation de l'Afrique, à son allégeance aux puissants de ce monde et à leur corruption, qui doivent essuyer des refus lors de leurs demandes. Pour eux, le tapis rouge n'est pas de rigueur. Et quand un jour Sassou N'Guesso, Paul Biya, Omar Bongo ou Idriss Deby seront envoyés à la retraite, espérons grâce à l'action des travailleurs et des populations du Congo, du Cameroun, du Gabon et du Tchad (liste non exhaustive), ce sera un tapis rouge maculé du sang des peuples que la France déroulera.

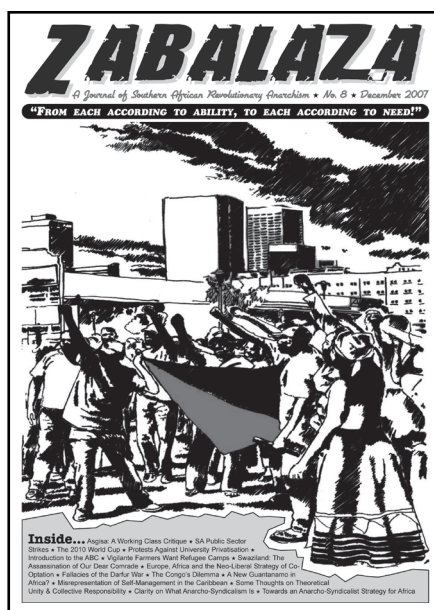
TOGO - PRESSE EN DANGER



La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) du Togo a décidé d'interdire « définitivement » des éditoriaux, billets ou réflexions de Daniel Lawson-Drackey sur Radio Nana FM, au motif que ses analyses violent de façon constante les règles déontologiques et de la dignité humaine. Il faut rappeler que le vendredi 22 février 2008, la HAAC avait convoqué les directeurs de publication et rédacteurs en chef de la presse privée écrite à son siège à Lomé pour leur reprocher la diffusion des informations relatives au clivage Faure-Kpatcha. Une nouvelle preuve des dérives autoritaires de l'Etat togolais, et que le soi-disant changement n'a pas eu lieu : la liberté de la presse, la liberté d'expression et d'opinion restent quasi inexistantes au Togo. Eyadéma fils n'a rien à envier à son père...
Information transmise par Juda Togo (<http://la-juda.blogspot.com>).



ZABALAZA, SŒUR D'AFRIQUE SANS CHAINES



Coup de projecteur sur Zabalaza, la revue sud-africaine de militants anarcho-syndicalistes, à l'occasion de son numéro 8. Un avis éclairant, pertinent et rare sur l'Afrique du Sud, pays le plus riche du continent africain, l'une des puissances émergentes au niveau mondial dont il faut prendre la mesure, aussi bien sur le plan politique qu'économique et sociale. Zabalaza traite des questions sociales dans ce pays, mais aussi dans le reste du territoire, même si l'Afrique Australe est davantage traitée ; Au menu du numéro 8, un article sur la Coupe du Monde 2010, la première en Afrique, l'analyse de la grande grève du secteur public, une interrogation sur l'attitude du président sud-africain Thabo Mbeki et du gouvernement dans le conflit en République démocratique du Congo, le plus sanglant des 50 dernières années. Il existe une version en anglais, en zulu. Bientôt en français dans Afrique sans chaînes?

<http://www.zabalaza.net/pdfs/sapams/zab08.pdf>

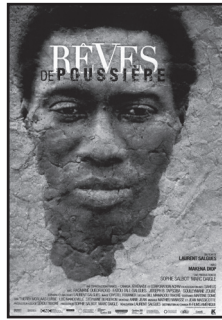
LA LIBERTE TRIOMPHERA DEMAIN SI AUJOURD'HUI N'EST PAS SUFFISANT



CINEMA : REVES DE POUSSIERE

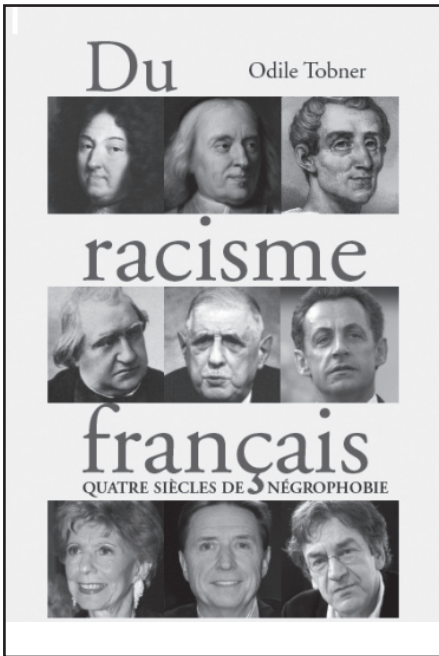
WWW.LAURENTSALGUES.COM

Un village du Sahel, balayé par le vent. Un homme part, résolu. Il s'agit de Moktar Dicko, paysan du Niger, qui va tenter sa chance dans le pays voisin, au Burkina Faso. Il rejoint la mine d'or d'Essakane, « où tout paraît possible, mais où rien ne se réalise », selon les mots du réalisateur canadien. Il y apprend le métier, non sans mal, dans le trou qui fait office d'entrée des galeries des mines. Avec ses collègues, tous venus dans l'espoir de tomber sur la pépite qui les rendra riche et leur permettra de nourrir leur



famille. Au fur et à mesure du film, Moktar se dévoile, ses motivations s'expliquent petit à petit : l'avancée de la sécheresse qui rend de plus en plus difficile la vie d'agriculteur, l'impossibilité d'avoir pu soigner sa dernière fille, atteinte du paludisme, la culpabilité éprouvée par cet homme qui cherche à se racheter d'une faute qu'il n'a pas commise. Servi par sa musique, ce film onirique décrit avec justesse les conditions de vie des orpailleurs et de toutes les personnes qui vivent autour d'eux.

LITTERATURE : DU RACISME FRANÇAIS



Après *Nérophobie* en 2005, Odile Tobner, présidente de Survie-France, livre une analyse sans concession de la question du racisme français, publiée aux éditions des Arènes. « Il n'y a pas, comme une certaine mode veut le faire croire, une question noire en France, mais il y a bien une question française à propos des noirs, qu'ils soient africains ou antillais. » Ce livre est à ranger à côté des ouvrages d'Aimé Césaire, de Frantz Fanon et de Sven Lindqvist. Il constitue une anthologie vertigineuse de quatre siècles de racisme, initié, colporté par nombre de personnages illustres de l'histoire de France. Des hommes d'Etat, de Louis XIV à Nicolas Sarkozy, des intellectuels mondialement célèbrés (de Montesquieu à Lévy-Bruhl) jusqu'aux laquais de notre époque moderne (Pascal Bruckner, Alain Finkelkraut), courroies de transmission d'une tradition qui défie le temps. L'auteur nous donne une vision panoramique des éléments qui forment les ingrédients du racisme en droit, en philosophie, dans les sciences exactes et les sciences sociales, démontrant que ces procédés sont la négation même de leur domaine.

Du racisme français, Odile Tobner, éditions Les Arènes, Paris



AFRIQUE SANS CHAINES

...est une lettre d'info éditée tous les deux mois par le groupe Afrique de la CNT-France et réalisée grâce aux témoignages de ses partenaires syndicaux et associatifs africains. Vous pouvez la transférer par mail ou l'imprimer librement. Pour toute correspondance (réaction, envoi d'infos, proposition d'article, de photos ou de dessins), écrivez à : africa@cnt-f.org.

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation – telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité – englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'Etat et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc.). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.).

ET SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal-logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

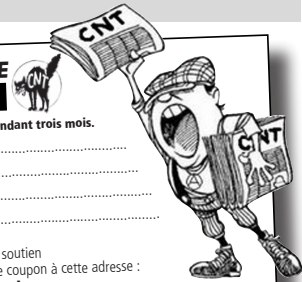
ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

MENSUEL DES SYNDICATS CNT

Merci de remplir ce formulaire pour recevoir le Combat Syndicaliste gratuitement pendant trois mois.

Nom : Prénom :
 Adresse : Code Postal :
 Ville : Pays : Profession :
 Mail : Autres :

Abonnement d'un an (11 numéros) : => 22 euros (standard) => 30 euros en soutien
 => 42 euros (2 ans) => voire plus en soutien... Pour vous abonner, merci d'envoyer le coupon à cette adresse :
Le Combat syndicaliste c/o CNT 31 - 18, avenue de la Gloire - 31500 Toulouse



Médecin et écrivain martiniquais, Frantz Fanon fait partie des personnages qui ont beaucoup compté en Europe et en Afrique grâce à sa virulente dénonciation du colonialisme. Ses travaux ont joué un rôle immense dans les consciences, et parfois l'inconscience, des colonisés. Homme d'action, il fut membre du FLN en Algérie.

L'aliénation culturelle. Pendant ses études à Lyon, Fanon, lui-même mulâtre (sa mère est métisse, fille d'une Alsacienne et d'un Antillais), est confronté quotidiennement au racisme dont sont victimes les travailleurs immigrés et s'intéresse au phénomène d'intériorisation du regard raciste du colonisateur par le colonisé. Selon lui, la fonction du racisme est de trois ordres : l'idéologie raciste cherche à convaincre l'Occident que l'entreprise coloniale n'est pas motivée par le seul goût de l'intérêt et le droit du plus fort, du plus armé ; elle veut également empêcher toute possibilité d'identification, donc de solidarité des peuples occidentaux aux colonisés ; enfin, elle tente d'affaiblir la résistance des colonisés en leur désignant leur propre infériorité comme la cause de leur oppression.

La libération culturelle. Le premier combat politique de Fanon contre l'aliénation est mené sur le terrain de l'innovation en psychanalyse, son domaine d'origine, lors de son admission à l'hôpital de Blida en Algérie, en tant que médecin-chef. Il finit par démissionner de son poste lorsqu'il réalise que la guérison des malades passe par la désaliénation politique nationale.



FANON

SA VIE, SON OEUVRE

Fanon estime que lorsque le colonisé valorise son passé précolonial et s'y accroche sans recul, il franchit l'un des stades de désaliénation identifiés par le praticien. Néanmoins, tout en reconnaissant la nécessité psychologique et historique de la négritude, Fanon nous met en garde : cette plongée dans le gouffre du passé ne

peut être source de liberté qu'à condition que le colonisé, après s'être écarté de la grande erreur « blanche », ne soit pas victime du « grand mirage noir ». « Se battre pour la culture nationale, c'est d'abord se battre pour la libération de la nation, matrice matérielle à partir de laquelle la culture devient possible. » La

lutte contre l'aliénation culturelle devient par conséquent inséparable de la lutte pour la libération nationale.

Le rôle de la violence dans la lutte de libération nationale. L'antériorité de la violence appartenant au colon, celle du colonisé n'est qu'une réaction, une réponse. Elle a pour fonction d'abolir les rapports de domination fondés sur la violence ainsi que le cadre de l'aliénation. Légitime, elle joue donc un rôle émancipateur.

La violence spontanée, inorganisée, privée d'une claire vision politique, se tourne d'abord contre le colon. Le colonisé sort de l'inhibition, de la violence contre lui-même, pour s'attaquer à celui qui symbolise son oppression. La violence débarrasse le colonisé du complexe d'infériorité, de ses attitudes contemplatives et désespérées. Puis elle révolutionne les structures qui engendrent le comportement aliéné en débouchant sur la décolonisation.

L'objectif de la lutte de libération nationale. La lutte pour la libération nationale est un acte de culture qui transforme non seulement les rapports entre les colonisés et les colonisateurs, mais aussi qui permet la remise en cause du caractère conservateur de la tradition. Ainsi, la colonisation fige la culture, alors que la lutte pour la libération la remet en marche et la révolutionne.

Illustration : Frantz Fanon, par Mustapha Boutadjine - graphisme-collage - 135cm x 105 cm. Collection particulière Rachid Taha.

FRANTZ FANON EN QUELQUES DATES :

1925 : Naissance à Fort-de-France (Martinique). Fils d'un fonctionnaire des douanes et d'une mère commerçante. Reçoit son éducation au lycée Schoelcher, où Aimé Césaire enseignait.

1943 : Rejoint les Forces françaises libres. Retourne en Martinique. Passe le baccalauréat. Etudes de médecine en métropole.

1952 : Publie *Peau noire, masques blancs*.

1953 : Est nommé médecin-chef de la clinique psychiatrique de Blida (Algérie).

1954 : Début de la guerre de libération algérienne. Proche de l'Armée de libération nationale (ALN), le bras armé du FLN.

1956 : démissionne de son poste à la clinique.

1957 : expulsé d'Algérie, il rejoint le FLN à Tunis.

1959 : Membre de la rédaction d'*El Moudjahid*. Fait partie de la délégation algérienne au Congrès panafricain d'Accra. Publie *L'An V de la révolution algérienne*.

1960 : Nommé ambassadeur du gouvernement provisoire de la République algérienne au Ghana.

1961 : Atteint d'une leucémie, se retire à Washington afin d'écrire *Les Damnés de la terre*. Meurt le 6 décembre 1961. Est inhumé en Algérie, près de la frontière tunisienne, dans le cimetière des Chouhadas, à Aïn Kerma.